Justificatif généré le 06/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 06/12/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/711228
N° d'annonce : 711228

COVEA Obligations

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS

341 658 185 R.C.S. Paris

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration propose de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le 21 décembre 2023 à 09h00 au 8 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

_ Renouvellement du mandat d'administrateur de MMA IARD

_ Pouvoirs pour accomplir les formalités

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée, voter par correspondance, ou s'y faire représenter par toute autre personne physique ou morale.

Pour pouvoir assister, se faire représenter ou voter par correspondance à cette assemblée :

1. les titulaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;

2. les titulaires d'actions au porteur devront en respectant le même délai, justifier de l'inscription de celles-ci dans les comptes tenus par un intermédiaire financier au moyen d'une attestation de participation délivrée par ce dernier.

La carte d'admission devant être présentée pour être admis à l'assemblée ou le formulaire unique de procuration ou de vote par correspondance seront adressés à tout actionnaire en faisant la demande à la société ou à COVEA Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS. Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue six jours au moins avant la date de l'assemblée.

Conformément aux dispositions légales, tous documents devant être communiqués à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société et seron envoyés gratuitement à ceux d'entre eux qui en feraient la demande en justifiant de leur

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

qualité.

Le Conseil d'administration.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeP8bINFA
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP8bINFA

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)